

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



1981 'NVC 0 8

Séance extraordinaire du Trente Janvier Mil Neuf Cent Quatre Vingt Un,
L'an Mil Neuf Cent Quatre Vingt Un, le Trente Janvier à Dix Neuf Heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 27 Janvier 1981 s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur
Jean-Jacques ROBERT.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Jacques ROBERT Maire - CHAMPAGNE - LEON -
PERTIN - Mme BLIN Maires-Adjoints - MM. DUMAS - BOURIOT - GARRO - DENEUX -
BACA - Melle ARCHENAUULT - MM. NICE - GUILLAUMET.

POUVOIRS : M. GENNATAS à M. ROBERT
M. LEBORGNE à M. CHAMPAGNE
M. MONIER à M. CHAMPAGNE
M. GILLES à M. GARRO
Mme MINSSIEUX à Mme BLIN

ABSENTS EXCUSES : MM. VIOLETTE - LACLAU - CORAS - EXCOFFIER - FRANCO.

Après lecture du Procès Verbal de la dernière Séance,
celui-ci est adopté.

O O
O

TRAVAUX DE RESTAURATION ET D'AMENAGEMENT DES COMMUNS DU PARC DE VILLEROY.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de signer
le nouvel Avenant au Marché de Travaux d'Electricité d'une valeur de
437 899,32 Francs T.T.C. après rabais et application de la T.V.A.
approuvé le 9 Octobre 1980.

Ce nouvel Avenant a pour motif le transfert de l'ordre de
service en date du 20 Octobre 1980 de la Société "LES ELECTRICIENS DE
FRANCE" - Etablissements Jules VERGER et DELPORT à la Société Nouvelle
des Etablissements VERGER et DELPORT dont le siège social est au 31
Rue de Rome à PARIS VIII^e.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,
Autorise Monsieur le Maire à signer l'Avenant en date
du 27 Janvier 1981.

O O
O

.../...

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

48



30 JAN. 1981

EFFECTIF D'ELEVES AU COLLEGE DE MENNECY

Monsieur le Maire expose la situation sur les effectifs du Collège de MENNECY. Il est prévu 1 050 élèves à la prochaine rentrée scolaire alors que la capacité d'accueil est de 900 élèves. Il en est de même pour la demi-pension qui devrait pouvoir accueillir 750 élèves au lieu de 500.

Le Conseil Municipal a décidé d'écrire à tous les habitants et de faire faire la distribution par les Services Municipaux dans la journée du Samedi 31 Janvier.

Il note que comme lors de la Réunion du Conseil d'Etablissement du Collège du 16 Janvier, les Associations de Parents d'Elèves P.E.E.P. et F.C.P.E., émettent un avis favorable sur les efforts de la Municipalité pour la construction de 6 Classes supplémentaires et l'Aménagement du Restaurant Scolaire.

Le Conseil mandate Monsieur le Maire afin d'obtenir à tout prix le personnel et le matériel nécessaires dès l'ouverture de ces 6 Classes, le 15 Septembre 1981.

Le Conseil désigne Monsieur Jorge PAZ, Architecte, pour l'étude du projet de construction,

Autorise Monsieur le Maire à signer la Convention d'Architecte à intervenir,

Dit que les crédits nécessaires au règlement de cette opération seront inscrits au Budget Primitif 1981.

o o
o

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H.

(Handwritten signatures in blue ink)

o